



NOTE DE TRAVAIL

ASSEMBLÉE — 42^e SESSION

COMMISSION TECHNIQUE

Point 25 : Autres questions à examiner par la Commission technique

**AMÉLIORER LA COMPRÉHENSION DES NORMES ET PRATIQUES RECOMMANDÉES
(SARP) POUR UNE MISE EN ŒUVRE EFFICACE**

(Note présentée par Singapour et coparrainée par la Nouvelle-Zélande)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note de travail prend la mesure de la complexité croissante de l'aviation et des difficultés connexes que peuvent rencontrer les États pour comprendre pleinement l'objectif, le contenu et les implications des amendements aux normes et pratiques recommandées (SARP). Afin d'aider les États à mettre en œuvre ultérieurement les modifications apportées aux SARP, la présente note propose d'améliorer les échanges entre l'OACI et les États en envisageant d'autres moyens de communication, notamment sous la forme d'exposés ou de séances explicatives. Ainsi, l'OACI pourrait aider plus efficacement les États à mieux comprendre les SARP actualisées et à aligner plus efficacement leurs cadres réglementaires de sécurité en conséquence, en vue d'arriver à une mise en œuvre plus cohérente à l'échelle mondiale.

Suite à donner : L'Assemblée est invitée à examiner la proposition tendant à ce que l'OACI utilise les webinaires, ICAO TV et/ou d'autres canaux similaires pour communiquer plus efficacement aux États l'objectif et la justification des amendements aux SARP afin de contribuer à une mise en œuvre plus cohérente à l'échelle mondiale.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte à l'objectif stratégique <i>Chaque vol est sûr et sécurisé.</i>
<i>Incidences financières :</i>	Aucune.
<i>Références :</i>	Aucune.

1. INTRODUCTION

Le rôle critique des SARP en matière de sécurité de l'aviation

1.1 L'aviation continue d'évoluer rapidement, sur fond de complexité croissante des opérations, de la technologie et des cadres réglementaires. Dans cet environnement dynamique, les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI constituent la pierre angulaire de la sécurité aérienne dans le monde, en fournissant des normes harmonisées cruciales sur l'aviation internationale.

1.2 Pour communiquer les SARP aux États membres, l'OACI a établi des processus visant l'élaboration et la diffusion des amendements aux SARP, soutenus par les politiques de soutien à la mise en œuvre et la production d'éléments indicatifs. Les États s'efforcent ensuite de comprendre l'objectif et le contenu des modifications proposées et leurs principales implications pour leur secteur de l'aviation et leur contexte opérationnel. Dans le cadre de leurs processus d'établissement de règles, les États sont également susceptibles de communiquer l'objet de leurs règlements, qui devrait tenir compte de l'objectif, du contenu et des implications des modifications apportées aux SARP. L'efficacité des SARP à tenir à jour des normes mondiales de sécurité aérienne est donc fortement tributaire de la capacité des États à les cerner pleinement et à les mettre en œuvre dans le contexte opérationnel qui leur est propre. Le niveau de compréhension des États dépendra dans une certaine mesure d'une communication efficace entre l'OACI et les États, donnant lieu à une interprétation claire et cohérente des SARP.

Nécessité d'améliorer la compréhension des SARP

1.3 Cependant, les États ont souvent du mal à comprendre pleinement l'objectif et le contexte des modifications apportées aux SARP. À l'heure actuelle, les lettres aux États qui communiquent les amendements sont utiles pour signaler les modifications apportées à des normes ou à des pratiques recommandées spécifiques dans les Annexes concernées, ainsi qu'aux éléments indicatifs, et peuvent contenir des résumés officiels des modifications proposées. Ces lettres sont souvent volumineuses et peuvent présenter des difficultés particulières aux nombreux États qui ne sont pas en mesure de suivre de près l'évolution de chaque sujet qui débouche sur une modification des SARP. Les États doivent examiner et analyser plusieurs lettres simultanément et dans différents domaines techniques. Pour ce faire, beaucoup d'entre eux ne disposent que d'un nombre limité d'experts ou de ressources en sécurité aérienne. Il existe peu de plates-formes à accès généralisé que les États peuvent utiliser ou solliciter pour obtenir des éclaircissements ou améliorer leur compréhension. Pourtant, il demeure essentiel que les États aient une compréhension approfondie des amendements aux SARP pour pouvoir évaluer de manière exhaustive leur impact opérationnel et leur application ultérieure.

2. ANALYSE

2.1 La présente note de travail fait une proposition visant à améliorer l'efficacité des communications entre l'OACI et les États en envisageant l'utilisation de canaux de communication supplémentaires, tels que les webinaires, ICAO TV ou d'autres canaux audiovisuels. Depuis la pandémie de COVID-19, les webinaires, par exemple, sont devenus un moyen très efficace d'atteindre simultanément des milliers de personnes dans le monde entier et de communiquer des informations de manière concise. Par l'entremise de tels canaux, l'OACI a la possibilité de distiller et de partager des informations sur les modifications apportées aux SARP dans un format facile à comprendre qui aide les États à saisir rapidement les aspects essentiels de ces modifications. Ainsi mises en contexte et présentées de manière digeste, de telles informations peuvent aider les États à mieux comprendre l'historique des

modifications apportées aux SARP et, par la suite, à mieux traiter les modifications contenues dans la lettre aux États.

2.2 À titre d'exemple, les récentes modifications apportées aux surfaces de limitation d'obstacles (OLS) ont fait l'objet d'une lettre de 92 pages solidement étayée. Les avantages sont nombreux. Pour faciliter au mieux la transition que doivent effectuer les États, l'OACI et le Groupe d'étude sur les surfaces de limitation d'obstacles ont entamé un processus de recensement et d'élaboration de formations, d'aides et de programmes. Cet exemple positif pourrait également s'appliquer à d'autres modifications de SARP. L'OACI pourrait effectuer des présentations sous forme de webinaires ou sur ICAO TV afin d'illustrer ces avantages et de mettre en lumière les principales dimensions des SARP d'une manière plus exhaustive et plus efficace. Grâce à ces canaux, l'OACI peut aider les téléspectateurs ou les participants à visualiser les modifications apportées aux OLS, par exemple avec des animations qui ne peuvent pas être transmises par du texte seul. Le recours à des fonctionnalités interactives, telles que les séances de questions-réponses, peut aider les participants à mieux comprendre des spécifications techniques, des procédures opérationnelles et des méthodologies de mise en œuvre, en relation avec leur environnement opérationnel.

2.3 À l'appui de ce qui précède, les groupes d'experts et les groupes de travail techniques de l'OACI qui ont participé au processus d'élaboration des SARP pourraient envisager de synthétiser leurs travaux sous forme de présentations ciblées adaptées au format des webinaires ou à ICAO TV. Les webinaires offrent également l'occasion d'apporter des précisions et de mener des échanges verbaux qui peuvent faciliter la compréhension du sujet par les participants. Si ce canal est choisi, il convient aussi d'envisager de tenir la session dans les différents fuseaux horaires afin de favoriser la participation des États.

2.4 Cette proposition présente des avantages importants qui contribuent à une mise en œuvre plus cohérente et harmonisée des SARP à l'échelle mondiale grâce à une meilleure compréhension de l'objectif recherché par les modifications de SARP. L'intérêt présenté par le recours à d'autres canaux par l'OACI pour communiquer sur les modifications apportées aux SARP complétera les spécifications techniques décrites dans les lettres aux États, assurant ainsi une mise en œuvre correcte. Les connaissances institutionnelles seront également renforcées au fil du temps, ce qui permettra d'actualiser le savoir-faire et la compréhension à mesure des changements de personnel.

3. CONCLUSION

3.1 Cette initiative représente un investissement stratégique dans l'amélioration de la sécurité aérienne mondiale en contribuant à une meilleure compréhension et à une meilleure mise en œuvre des SARP, et en appuyant l'initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI.